

Conseil d'Arrondissement des Enfants	Commission du 06/02/2019
<p>En présence de</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les titulaires élus du Conseil d'arrondissement des enfants ▪ Les élus d'arrondissement : Fatima Berrached, Arthur Remy ▪ Les animatrices de Lyon A Double Sens : Maxine Wetzer, Marion Cochard, Gwendoline Leclerc ▪ Les personnes/structures rencontrées : Simon et Jennifer de l'association Eisenia (lombri-composteurs), Eva à l'initiative du projet de la balade des fenêtres fantastiques, la propriétaire du salon de thés Aux thés des merveilles 	
<p>Programme</p> <ul style="list-style-type: none"> - Retour sur la plénière du 26 janvier - Rencontre avec plusieurs partenaires et élus. - Travail en commissions autour des idées de projets 	

Compte rendu : *Cette séance a été consacrée à la rencontre de plusieurs partenaires : Eisenia, Au Thé des Merveilles, Eva, l'organisatrice de la balade des fenêtres fantastiques. La commission Espace Public a aussi rencontré Arthur, premier adjoint de la mairie, en charge des questions liées au cadre de vie et à la voirie.*

Retour sur la plénière du 26 Janvier

Les retours positifs : *tout le monde écoutait, les discours qui étaient bien organisés : réponses aux questions par les élus et le public, la disposition de la salle, le goûter,...*

Les retours négatifs et point à améliorer : *avoir une meilleure répartition de la parole : se mettre dans l'ordre, se donner des plus grands paragraphes à lire ; questions public : il y avait trop de doigts levés, tout le monde pouvait répondre, c'est trop !*

Compte-rendu par commission

Commission Pollution et Ecologie (avec Marion)

Nous avons commencé par un temps en commun avec la commission Solidarité/Gaspillage alimentaire et Fatima, afin de discuter autour du rôle des élus au sein de la mairie, Corinne Soulanet n'étant pas disponible ce jour-là.

Dans un second temps, nous avons travaillé les questions pour préparer la venue de l'association **Eisenia** : comment est-ce qu'on se présente, quelles questions nous paraissent importantes de poser pour mener à bien notre projet, etc.

Deux personnes de l'association sont venues nous rencontrer : Simon et Jennifer. Ils ont présenté rapidement leur structure et leur champ d'actions. L'association, qui a pour but *le portage et la mise en œuvre de projets reposant sur les principes du développement durable qui vise à concilier l'écologie, l'économique et le social*, s'axe sur trois pôles : l'économie circulaire, l'action sociale et le développement local. Pour ça, elle utilise comme moyen le développement le lombri-compostage, qui est un moyen de retraiter les déchets organiques inspirés par le fonctionnement du cycle de la matière en milieu naturel. Les lombri-composteurs sont habités par de nombreux vers de terre, les Eisenia, qui se nourrissent des déchets alimentaires, que l'on peut utiliser quelque temps après comme terreau. Pour présenter ce qu'ils font, Simon et Jennifer sont venus avec un sot rempli de terre et de vers de terre pour sensibiliser les enfants à ces petits animaux.

L'association a déjà installé 8 lombricomposteurs sur le 1er arrondissement, et elle a pour projet d'en installer de nouveaux dans les prochains mois. Elle est en effet en attente de réponse de la part de la mairie du 1er pour la validation des emplacements. Pour le moment, parmi les 8 emplacements, il y en a :

- 2 au jardin des plantes
- 1 place Croix Paquet
- 1 près du stade Génési
- 1 montée Saint Sébastien

Un compost coûte entre 2500 et 3000 euros (main d'œuvre, bois, transport...)

Pour la commission Pollution et Ecologie, le projet qui se mettrait en place avec eux serait :

- **Les accompagner au moment de la construction d'un compost, mais difficile de construire avec eux car beaucoup d'outils dangereux.**
- **Participer à l'inauguration**
- **Participer à la communication des nouveaux composts.**
- **Faire une carte interactive de tous les composts sur le site de la mairie.**

Espaces Publics (avec Gwendoline)

Rencontre avec **Arthur Remy** : 1^{er} adjoint de l'arrondissement et élu au conseil municipal de la Ville de Lyon. Il est en charge du nettoyage des espaces publics (enlever les tags, ...), des projets d'aménagement (rue Leynaud, angle végétalisés, bacs, ...), de la sécurisation des espaces publics (boulevard de la Croix Rousse, ...).

Son retour sur les projets de la commission Espaces Publics :

Sur la boîte à idées citoyenne : suggère de rencontrer Corinne Soulanet qui est en charge des initiatives citoyennes à la mairie. Les pentes de la croix rousse : un lieu classé historique donc besoin de faire une demande aux ABF (Architectes des bâtiments de France) qui donne l'autorisation ou pas de nouveauté dans l'espace public (ex : composteurs, boîtes à livres, ...)

Sur les jardins partagés : peu d'espaces libres, c'est le plus gros frein de l'arrondissement sur ce sujet. Plusieurs projets possibles selon Arthur : un conseil de quartier s'occupe des bacs place Colbert, à voir comment le CAE peut s'inscrire dans ce projet ; ou bien faire une demande aux écoles pour voir avec les directeurs et directrices quels seraient leurs besoins par rapport à des espaces verts. Dans tous les cas, Arthur a mis en avant que ces projets sont coûteux et donc il est important de les anticiper pour pouvoir avoir un budget disponible. Si on le sollicite avant les vacances d'été, alors il pourra faire entrer cela dans les enveloppes budgétaires de 2020. Le tout maintenant c'est de trouver des espaces disponibles !

Sur la création d'un événement de rue : Arthur met en avant l'obligation de déclarer l'événement auprès des autorités qui doivent ensuite le valider : dossier OTEP de la ville de Lyon. Dossier entre 10 et 20 pages à envoyer au minimum 2 mois avant : décrire l'événement, les besoins, comment ça se matérialise comment on a pris en compte la sécurité, s'il ya besoin d'enlever des voitures, quelle responsabilité civile ... Anne Barras peut nous accompagner dans la rédaction de ce dossier. Pour la question des artistes bénévoles, Arthur met en avant que beaucoup sont des artistes qui vivent de leur art donc il serait bien de prévoir des cachets. Penser aux contraintes de budget et de calendrier.

Rencontre ensuite avec **Eva, de la balade des fenêtres fantastiques.**

Elle commence par faire un retour sur la plénière à laquelle elle a participé et qu'elle a beaucoup apprécié. Cela l'a interpellé quand les élus de la commission ont parlé de « joli déco, musique, spectacle de rue, animation, mini-guide de tourisme par les enfants.

Eva a souhaité nous parler des différentes étapes qui lui ont permis de concrétiser ce projet-là dans l'optique que cela puisse éclairer la commission s'il décide de partir sur un projet similaire.

1. **Support** à avoir pour montrer qu'est-ce qu'on voudrait faire : photos d'autres événements identiques (elle a notamment montré quelques photos de fenêtres décorées par des habitants dans le monde entier pour introduire le projet des balades qui aura lieu les 9 et 10 mars de 19h à 22h).
2. **Rencontre** de structures qui ont déjà des publics : conseils de quartier, centres associatifs, maispfn

de cultures, écoles...

3. **Financement** : établir un budget flexible et réfléchir à chaque points : pour le matériel, où acheter ? de quoi j'ai besoin ? pourquoi ? comment ? combien ? qui peut financer ?, quels sponsors possibles ? partenariat avec commerçants possible (bons d'échange chocolat chaud par exemple) ? Pour son projet des balades, elle a fait une demande APICQ (appel à projet des initiatives des conseils de quartiers : 5 000 euros de budget maximum) mais il y avait aussi le FIL (Fonds d'initiative locale : 1 500 euros maximum). Pour l'écriture du dossier : avoir une demande très précise de qui ? quoi ? comment ? avec qui ?
4. **Répartition des tâches** : comment se diviser le travail pour être efficace. Groupe/personne qui s'occupe du budget, des affiches, ...
5. **Rétro planning** : finances, communication, ateliers : qui va animer ? événement, bilan.
6. **Autorisation OTEP** car il y a des stands durant l'événement pour manger, plan de la balade, discuter, animation... est-ce qu'il y aura une buvette ? avec alcool ? une estrade ? de la musique ? des tentes ? un besoin d'interdiction de stationner pour les voitures.
7. **Diffusion** de l'info pour faire venir du monde. Où ? Journal, radio, TV : quoi leur donner ? , réseaux sociaux,...

A la fin de cette présentation, le plus compliqué pour les élus c'est la question des dossiers de financement, ça leur fait peur.

Commission Solidarité et Gaspillage alimentaire (avec Maxine)

Rencontre prévue avec l' élu André Gachet mais pas présent ce jour-là. Nous avons pris un temps pour discuter des vacances qui approchent et nous avons fait un point avec Fatima sur les questions à poser à la propriétaire du salon de thés : **Aux thés des merveilles** situé dans la montée de la grande côte.

Après cette visite on en conclut que la boîte à partage n'est pas très efficace depuis septembre 2018 et qu'il faut y remédier !

Il est donc convenu de faire :

- Un nouveau focus communication : Proposition de faire une vidéo de 2 min + article -> A publier dès le mois d'avril
- Faire un bilan fin juin avec la commerçante pour décider du maintien à cet emplacement ou trouver un nouveau lieu
- La question de la 2e boîte se pose : soit déplacer la 1ere soit trouver un nouvel emplacement.
- Le salon de thé « TRALALA » est évoqué par les enfants mais voir la pertinence puisqu'un frigo solidaire est placé pas très loin.
- Place Sathonay : sur le bout de la langue ? Dam's ? caviste ?
- Si 2e boîte : quelle forme ? quel matériau ?
- Les enfants souhaitent réaliser des affiches pour situer la boîte (à voir à quel moment pour le faire car peut être déplacée)

Suite à discussion, il est nécessaire aussi d'organiser une rencontre avec l'association « le carillon » pour présenter la démarche de l'association. Reste à approfondir la question de l'accessibilité.

Ainsi pour les jeunes élus, cette séance marque le début de la mise en place de leurs projets. A la fin des deux heures, ils avaient l'air satisfaits des différentes rencontres de l'après-midi !